

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de la substance : Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisation de la substance : Désinfectant pour la prophylaxie de pied d'athlète et la neutralisation des mauvaises odeurs

Pour les suivants produits : 02 Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides

03 Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

04 Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : IC PRODUCTS SA
Via Santa Maria 68a
CH-6596 Gordola

Dépt. responsable de l'information : Tel.: +41 91 743 67 61 Fax: +41 91 743 73 60
Adresse email : admin@icproducts.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Information d'urgence : Tel. : +41 91 743 67 61, ou téléphonez à la Centre Suisse d'Information Toxicologique (STIZ145).

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète, n'est pas soumis à classement conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE - Règlement (CE) No. 1272/2008

Pictogramme : -

Mention d'avertissement : -

Mentions de danger : -

Conseils de prudence : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Conseils généraux : Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Principes actifs < 0.2%

- Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl-C12-18-alchyl diméthyl-, chlorures

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Aucune mesure particulière requise. Amener la victime à l'air libre.

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

Inhalation :	Amener la victime à l'air libre. En cas de malheur, appeler un médecin.
Contact avec la peau :	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau. En cas de malheur, appeler un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation prolongée, appeler un médecin.
Ingestion :	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes :	Pas d'information disponible.
-------------	-------------------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :	Pas d'information disponible.
--------------	-------------------------------

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :	Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse.
----------------------------------	---------------------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire :	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : N'est pas nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection: Diluer avec de l'eau.
de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant
(sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel,
sciure).

6.4. Référence à d'autres sections

Conseils supplémentaires : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une : Aucune mesure particulière requise.
manipulation sans danger

Indications pour la protection : Aucune mesure particulière requise.
contre l'incendie et l'explosion

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires: Aucune mesure particulière requise.
de stockage et les conteneurs

Information supplémentaire : N'est pas nécessaire.
sur les conditions de stockage

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

Précautions pour le stockage : Ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
en commun

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Mesures généraux de: protection et d'hygiène Les règles générales et les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques sont à respecter.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

Protection des mains : N'est pas nécessaire.

Protection des yeux : N'est pas nécessaire.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Point/intervalle de fusion : env. 0 °C

Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

Point d'éclair :	> 100 °C
Auto-inflammabilité :	n'est pas auto-inflammable
Explosivité :	n'est pas explosif
Viscosité, dynamique :	23 mPa.s (20 °C)
Densité :	1 g/cm ³ (20 °C)
Hydro solubilité :	complètement miscible

9.2. Autres informations

Teneur en solvant

Solvant organique :	0,4 %
Eau :	99,5 %

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns matériaux incompatibles connus.

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données toxicologiques concernant le mélange

Effet primaire d'irritation

Irritation de la peau : Pas d'effet d'irritation.

Irritation des yeux : Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation : Pas d'effets sensibilisants connus.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la „Directive Générale CEE de Classification des Préparations“, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage. Selon notre connaissance et les informations fournies, en cas de manipulation et d'utilisation conformes le produit n'a aucun effet nocif.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

12.4. Mobilité dans le sol

Comportement dans les : Donnée non disponible.
compartiments de
l'environnement

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Conseils supplémentaires : Donnée non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : De petites quantités peuvent être éliminées avec les déchets ménagers.

Emballages contaminés :

P501 Rincer l'emballage/récipient/boîte partiellement vide ou vide avec de l'eau et éliminer avec les déchets ménagers ou déposer dans un centre de recyclage.

Produit nettoyant recommandé : Eau, addition éventuelle de détergent.

14. Informations relatives au transport

IATA/IMDG/ADR/RID/DOT/TDG

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

14.1. Numéro ONU

Sans objet.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Sans objet.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Sans objet.

14.4. Groupe d'emballage

Sans objet.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008.

Législation nationale

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 – pollue faiblement l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète

Version: 01.01.2017/CH-fr

Classification conforme aux directives concernant la sécurité et la santé au travail (BetrSichV)

Fermacidal 2 - Prophylaxie de Pied d'Athlète, n'est pas soumis à classification selon le SGH.

Instructions Techniques sur le Contrôle de la Qualité de l'Air

<u>Classe</u>	<u>Pourcentage (%)</u>
Eau	50 - 100
III	≤ 2,5
NK	≤ 2,5

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis.

16. Autres informations

Les informations contenues dans ces fiches de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document, cependant, elles ne représentent toutefois aucune garantie de propriété du produit et ne justifient aucune relation juridique contractuelle. Cette version entièrement révisée remplace toutes les versions antérieures. L'information a été rédigée de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination soient effectués correctement et en toute sécurité, et ne doit pas être considérée comme garantie ou spécification de qualité. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. L'information présentée regarde le produit décrit spécifiquement et il se peut qu'elle ne soit pas valide pour le même produit utilisé en combinaison avec autre produit ou procès, sauf indiquées dans le texte.

Service établissant la fiche technique :

IC PRODUCTS SA

Personne de contact :

Mme. Krisztina Schulthess